

Domaine Santé

Filière (ajouter le nom)

Raisonnement clinique de la naissance à l'adolescence

1. Caractéristiques du module

Code : S.PH.SO.371.3909.F.24

Degré d'études : Bachelor Master

Année académique : 2025-2026

Année d'études : 1^{re} 2^{ème} 3^{ème}

Crédits ECTS : 3

Type : Module obligatoire Module optionnel obligatoire Module facultatif Module dont l'échec définitif entraîne l'exclusion de la filière selon l'art. 32, al.1 du règlement sur la formation de base (Bachelor et Master) à la HES-SO du 2 juin 2020

Organisation temporelle :

 Module sur 1 semestre Semestre d'automne Module sur 2 semestres Semestre de printemps

Langue principale d'enseignement :

 Français Allemand Anglais

2. Prérequis

 Avoir validé le/les modules Avoir suivi le/les modules Pas de prérequis Autres :

3. Compétences, rôles exercés et apprentissages visés

Références :

Conférence spécialisée Santé des Hautes écoles spécialisées suisses. (2021). *Compétences relatives aux professions de la santé.*https://www.hes-so.ch/fileadmin/documents/HES-SO/Documents_HES-SO/pdf/sante/competences-professions-sante_fr.pdfLoi fédérale du 30 septembre 2016 sur les professions de la santé (= LPSan ; RS 811.21 ; état le 1^{er} février 2020).Ordonnance du Conseil fédéral du 13 décembre 2019 relative aux compétences professionnelles spécifiques aux professions de la santé selon la LPSan (= OCPSan ; RS 811.212 ; état le 1^{er} février 2020).

Rôles majeurs exercés

- Rôle d'expert-e
 Rôle de communicateur-trice
 Rôle de collaborateur-trice

- Rôle de leader
 Rôle de promoteur-trice de la santé

- Rôle d'apprenant et de formateur-trice
 Rôle de professionnel-le

Compétences principales

Le prénom « elles » utilisé tout au long de ce document désigne les personnes ayant terminé leurs études dans une des filières bachelor selon le document « Compétences relatives aux professions de la santé ».

Rôle expert-e

- **A1** Elles démontrent un raisonnement clinique pertinent, qui s'appuie sur la recherche et les connaissances scientifiques actuelles issues de la physiothérapie et des sciences connexes et les intègrent dans leurs interventions auprès d'individus et de groupes, tout au long de leur vie.
- **A2** Elles analysent les fonctions, les mouvements et la douleur avec des questions ciblées et pertinentes, au moyen de tests et de procédures d'évaluation standardisées ; elles établissent et documentent le diagnostic physiothérapeutique sur le plan structurel, fonctionnel, des activités et des participations.
- **A3** Elles réalisent le raisonnement clinique physiothérapeutique centré sur la personne (patient/client/partenaire) en coordonnant leurs décisions et actions de manière concertée.
- **A4** Elles font preuve de capacités d'observation prononcées ainsi que d'aptitudes manuelles, de perception tactile-kinesthésique et de capacités à faciliter le mouvement, lors des examens cliniques et lors de leur intervention.
- **A5** Elles conçoivent des interventions physiothérapeutiques efficaces et efficientes en tenant compte des contre-indications. Elles accompagnent les patients/clients dans leur participation optimale à la vie quotidienne, en tenant compte de leurs ressources.
- **A6** Elles encouragent, dans les situations aiguës et chroniques, les adaptations du comportement moteur chez les individus et les groupes par le biais d'activités physiques adaptées et d'exercices thérapeutiques.

Rôle de communicateur-rice

- **B1** Elles utilisent une communication verbale, non verbale et tactile pour construire une relation thérapeutique de confiance et de partenariat avec les patients/clients et l'utilisent comme élément de soutien d'une intervention physiothérapeutique centrée sur la personne et tenant compte des facteurs d'influence pertinents.
- **B2** Elles formulent des objectifs physiothérapeutiques conjointement avec l'individu et prennent des décisions appropriées et partagées avec celui-ci, en tenant compte de ses ressources.

Rôle de collaborateur-rice

- **C1** Elles travaillent en partenariat en respectant les autres professionnels de la santé et des services sociaux ainsi que leurs différents champs professionnels en recherchant des solutions dans le but de parvenir à une coordination optimale des soins pour la personne.
- **C2** Elles présentent les préoccupations ou problèmes de manière constructive et sont conscientes de leurs compétences et de leurs limites dans l'exercice de leur profession de physiothérapeute.

Rôle de promoteur-rice de la santé

- **E1** Elles comprennent l'importance des facteurs biopsychosociaux et leur influence sur l'expérience et le vécu de la maladie et de la santé, les processus de convalescence/récupération et la prévention, et les intègrent dans le raisonnement clinique et les interventions physiothérapeutiques.

- **E4** Elles utilisent des concepts spécifiques et ciblés à l'activité et au mouvement dans la prévention et la promotion de la santé ainsi que dans la réhabilitation.

Objectifs généraux d'apprentissage

- Acquérir les connaissances fondamentales en physiologie et physiopathologie, ainsi que les traitements médico-chirurgicaux et examens complémentaires en lien avec les pathologies du nouveau-né, de l'enfant et de l'adolescent.
- Adapter la démarche de raisonnement clinique à la population ciblée par le module.
- Déterminer les interventions dont les techniques de facilitation à l'âge et à la problématique de l'enfant.
- Identifier les éléments d'une communication verbale et non-verbale adéquate avec le patient, les proches aidants et l'équipe interdisciplinaire.
- Analyser et tenir compte des éléments bio-psychosociaux influençant les problématiques de l'enfant.
- Intégrer les recommandations de prévention et de promotion de la santé dans le quotidien et la vision à long terme de la prise en charge de l'enfant

4. Contenus et formes d'enseignement et d'apprentissage**Contenus**

- Fondements et savoirs : MSQ (scoliose, fracture, plagi/torticolis, Maladie de Sever, Osgood) SYSINT(asthme, mucovisidose, bronchiolite, obésité pédiatrique, brûlure . NMS (prématuré, paralysie cérébrale, développement psychomoteur), réadaptation de l'enfant et de l'adolescent, spécificité de l'enfant, trouble du spectre de l'autisme (TSA)
- Evaluation : développement psychomoteur typique et atypique, analyse de mouvement, évaluation orthopédique, respiratoire, neurologique.
- Interventions : particularité de la prise en charge du bébé et de l'enfant, facilitations, physiothérapie respiratoire, moyens auxiliaires
- Raisonnement clinique : situations emblématiques dans les différents secteurs
- Recherche/ approche réflexive de la pratique
- Préventions et ETP : activité physique adaptée, vision de la prise en charge à long terme.
- Relations et communications : enseignement des exercices et des mouvements, transmission des consignes claires, communication avec les parents

Formes d'enseignement et d'apprentissage

- | | |
|---|-------------------------------------|
| • Enseignement à distance | <input type="checkbox"/> |
| • Enseignement présentiel interactif | <input checked="" type="checkbox"/> |
| • Enseignement co-modal | <input type="checkbox"/> |
| • E-learning | <input type="checkbox"/> |
| • Cours pratiques | <input checked="" type="checkbox"/> |
| • Cours théoriques | <input checked="" type="checkbox"/> |
| • Pratiques simulées | <input type="checkbox"/> |
| • Travail personnel | <input checked="" type="checkbox"/> |
| • Travail personnel dirigé, travaux de groupe | <input checked="" type="checkbox"/> |
| • Autres | <input type="checkbox"/> |

Exigences de fréquentation : La présence aux cours est obligatoire (cours pratiques, raisonnement clinique, prestations pédagogiques, simulation, travaux de groupe présentiels) Toute absence doit être annoncée et compensée.

5. Modalités d'évaluation et de validation

L'évaluation du module repose sur :

- A. Un travail écrit réflexif sur une problématique pédiatrique en physiothérapie, en groupe
- Période : **Au dernier jour du module**

La validation du module (attribution des crédits ECTS) repose sur l'obtention d'une note ECTS suffisante à l'examen écrit.

Les exigences de fréquentation mentionnées au point 4 doivent être satisfaites.

6. Modalités de remédiation et de répétition**Remédiation**

- Remédiation possible en cas de note Fx (soit entre 3.5 et 3.9) au module et/ou à l'examen A
- Pas de remédiation

Modalités :

- Complément au travail écrit.
- Période : 22^{ème} semaine de l'année civile 2026

Répétition

La remédiation permet à l'étudiant-e d'obtenir la note E en cas de réussite

En cas d'échec à la remédiation, l'étudiant obtient la note F et peut répéter le module une seule fois, dès que possible.

Répétition En cas de répétition du module, les exigences et les conditions de réussite font l'objet d'un document écrit signé par l'étudiant-e et le ou la responsable du module, voire le ou la responsable locale de filière. La répétition permet à l'étudiant -e d'obtenir les notes de A à E en cas de réussite ou F en cas d'insuffisance. Dans ce cas, l'échec au module est définitif.

7. Bibliographie principale

Se référer au syllabus

8. Remarques

La possibilité et les modalités d'utilisation de l'IA générative dans le cadre du module sera précisée lors de l'introduction du module. Si une utilisation est autorisée dans les travaux à rendre, elle doit être déclarée par l'étudiant (référence : moodle HES-SO numérique – l'IA dans l'enseignement à la HES-SO - Étudier avec l'IA).

9. Responsable de module

Responsable : Sibyl Szedressy

Enseignants :

Se référer au planning du cours et/ou au syllabus

Descriptif validé le 1^{er} septembre 2025 par

Nicolas Dousse
Responsable de la filière